

# Liens directs

Lettre d'information du réseau DFCI Aquitaine (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne)

JUILLET 2007 - n°6

## Actualités



### ÉDITO



#### Réouvrir le débat sur les incinérations

La réglementation qui encadre

nos activités évolue, les règlements départementaux de protection de la forêt notamment. La DFCI Aquitaine reste fidèle à sa ligne de conduite et souhaite que toute évolution s'adapte à la réalité du terrain. C'est au nom de ce pragmatisme que nous demandons la réouverture du débat sur les incinérations pour aller vers plus de réalisme et d'harmonisation entre les politiques départementales.

Pourquoi les particuliers landais se voient-ils interdire de brûler les végétaux dans des incinérateurs en fond de jardin au nom d'un règlement sanitaire et social bloqué ? Alors que, dans le même temps, les usagers girondins bénéficient d'une dérogation.

La position de la DFCI est claire : nous plaçons pour la réouverture de ce dossier. Cela passe à court terme par la mise en place de dérogations qui permettront de lever une interdiction totale très difficile à appliquer et à plus long terme par un nécessaire aménagement des règlements sanitaires et sociaux.

À nous de mieux expliquer les dérogations possibles pour les particuliers et de développer un travail d'éducation auprès du public appelé à pratiquer les incinérations. Mais le préalable à toute action reste la réouverture de ce dossier, que nous appelons et que nous défendons.

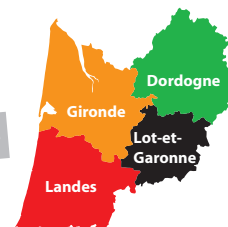
**Bruno Lafon,**  
Président de la DFCI AQUITAINE

### Site internet : le niveau de risque en page d'accueil

Désormais, tout utilisateur du site internet de la DFCI Aquitaine accède directement à une page de présentation cartographiée du niveau de risque par département. En cliquant sur la carte, l'internaute peut obtenir des informations plus détaillées.

Cela est vrai pour les utilisateurs professionnels, via le site [www.dfciaquitaine.org](http://www.dfciaquitaine.org) avec un modèle de carte calqué sur les réglementations départementales, mais aussi pour l'accès dédié au grand public.

Exemple théorique



Niveaux de danger	Mesures limitatives d'activités en forêt
■	Activité interdite.
■	Activité très limitée.
■	Activité limitée.
■	Pas de restriction temporaire. Préservez la forêt.

### Gironde : 5 réunions avec les élus

Au tout début du printemps, la DFCI Gironde a participé à une réunion dans chacun des 5 secteurs de la Gironde pour rappeler aux Maires et Présidents d'ASA de DFCI, comme chaque année à la même époque, les grands principes de la protection de la forêt contre l'incendie. Ces rencontres, organisées avec les sapeurs-pompiers sous l'égide de la Préfecture de la Gironde permettent de faire

le point sur la saison précédente et de mettre l'accent sur la nécessaire complémentarité entre les services de protection et de lutte.

Ce type d'expérience, enrichissante pour tous, gagnerait à être généralisé sur l'ensemble du massif, en particulier après les changements d'équipes municipales.

### Maintenir le niveau de protection

Dans le cadre des emprises qui se multiplient sur le massif (autoroutes, réseaux SNCF et gaz), la DFCI et les ASA concernées sont fortement impliquées

au côté du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest et du CRPF Aquitaine pour maintenir le niveau de protection actuel de nos forêts.

## Réglementations

### Défiscalisation de la taxe de DFCI

L'article 66 de la Loi d'Orientation Agricole (n°2006-11 du 05/01/2006) stipule que les cotisations aux ASA de DFCI font désormais l'objet d'une réduction de l'impôt sur le revenu dans la limite de 1 000 € par foyer fiscal et de 50 % du montant de la cotisation versée.

Pour en bénéficier, le propriétaire forestier doit indiquer le montant total de la cotisation sur la déclaration complémentaire 2042 C (chapitre 7, ligne UC) et conserver l'appel à cotisation 2006. Informations complémentaires et modèle de déclaration sont disponibles sur le site [www.dfciaquitaine.org](http://www.dfciaquitaine.org).

## Travaux

### Une enveloppe pour 2007-2013

La DFCI Aquitaine est dans la phase de négociation de l'enveloppe destinée à financer le programme de travaux 2007, avec la Direction Régionale et les Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt, le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général de la Gironde.

Cette enveloppe (2 345 000 €) affiche une légère hausse à l'échelle régionale : 3 %.



## VOTRE AGENDA

2007

**Assurez-vous de la disponibilité des personnes qui aideront la municipalité pour la surveillance des zones incendiées**

**JUILLET-AOÛT**

• réalisation des travaux

**SEPTEMBRE**

• préparation du budget de l'année 2008

### La DFCI Wildfire 2007 à "WILDFIRE 2007"

À la mi-mai, la DFCI a participé, aux côtés de l'Union des Sylviculteurs du Sud de l'Europe à la IVe Conférence Internationale sur les incendies de forêt, à Séville. En présence de spécialistes des cinq continents et sur fond de réchauffement climatique omniprésent dans les débats, cette rencontre a montré l'importance d'une prévention structurée et souligné la nécessité de l'implication des acteurs locaux - un discours relayé en Amérique du Sud et en Inde en particulier -. Cette conférence a aussi illustré l'implication forte des Aquitains qui ont présenté le système régional de DFCI. Les actes du colloque sont disponibles sur le site [wildfire07.es](http://wildfire07.es). L'intervention de la DFCI Aquitaine figure sur le site [www.dfcj-aquitaine.org](http://www.dfcj-aquitaine.org)



**Prochain rendez-vous fin de l'été 2007**

**Retrouvez-nous sur [www.dfcj-aquitaine.org](http://www.dfcj-aquitaine.org)**

# Témoignage

Bernard Bidon, coordonnateur de la DFCI Dordogne



**« La clé du système, c'est le réseau humain ! »**

**L**e « Monsieur DFCI » de Dordogne part à la retraite à la fin juillet 2007. Animateur et coordonnateur départemental de tout ce qui a trait à la protection de la forêt contre les incendies depuis 1971, conseiller forestier à la Chambre d'Agriculture de la Dordogne, Bernard Bidon trace les pistes... pour l'avenir.

**Comment la DFCI a-t-elle évolué en Dordogne pendant ces 36 ans où vous l'avez animée ?**

Il y avait une seule ASA en 1971. Aujourd'hui, la Dordogne compte 10 structures : 2 ASA et 8 Syndicats Intercommunaux de DFCI. On est passé de 4 000 ha à plus de 100 000 ha couverts par la DFCI, avec 1 000 Km de piste, des comités communaux feux de forêt qui regroupent plus de 300 personnes... La collaboration avec les pompiers s'est institutionnalisée dans d'excellentes conditions, avec la mise en place du SIG (Système d'Information Géographique) en commun et des manœuvres préventives périodiques. Sans oublier la mise en place et la coordination de la DFCI 24, le travail avec l'Association Régionale de DFCI et avec le GIP ATGeRi (Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques) et les relations avec la DRAF et la DDAF qui ont toujours accompagné les projets de la DFCI Dordogne.

Pour ma part, j'ai créé et animé la DFCI de la Double (30 000 ha, 250 Km de piste), participé à celle de Villablard, créé celle de Vergt... Pour résumer, je dirais 10 Km de piste par année de présence !

**Qu'est-ce qui a changé pendant ces années ?**

Créer une piste, actuellement cela semble naturel.

On a oublié tout le travail de sensibilisation que cela exige. Aujourd'hui encore, quand on repart de zéro, quand on veut implanter une piste dans un secteur où il n'y en a pas, il faut un gros travail d'explication, lever les résistances naturelles, convaincre les réticents, les chasseurs, les ramasseurs de cèpes..., mais aussi tous ceux qui ne voient que l'intérêt financier à courte vue.

**Qu'est-ce qui vous semble le point fort de l'organisation de la DFCI ?**

J'insiste sur le réseau humain, qui est la clé du système. Pendant 36 ans, j'ai pu travailler en étroite collaboration et en harmonie avec les hommes et les femmes qui ont dirigé la DFCI, avec ceux de la base qui font fonctionner le système et j'ai noué d'excellentes relations avec les pompiers. C'est cette relation de confiance générale qui fait que le système marche ! Nos relations avec les communes dépendent elles aussi des équipes auxquelles nous avons affaire.

Le reste ? C'est de la technique, de la recherche d'argent. Mais ce qui est fondamental, c'est la relation de confiance avec tous les intervenants. C'est elle qui m'a donné le plus de satisfaction, qui permet de débloquer les situations.

**Quel message transmettez-vous à votre successeur ?**

À Adrien Peyrat qui arrive le 1er juillet, je répèterai que l'humain est au cœur du système. Je vais lui ouvrir les portes. Il devra faire perdurer cette relation de confiance en entretenant les réseaux relationnels. Il devra aussi continuer l'action entreprise, loin d'être terminée, puisqu'il reste en Dordogne 100 000 ha de zones réputées sensibles à l'incendie, pourtant non couvertes par les réseaux DFCI. Autant que ce qui a été fait jusqu'à présent. Il faut poursuivre le travail...

## Brèves

### PEFC : la DFCI Aquitaine renouvelle son engagement

Pour cette nouvelle phase de 5 ans de certification de la gestion durable aux côtés du PEFC Aquitaine, les efforts d'amélioration continue de la DFCI Aquitaine vont porter plus particulièrement sur :

- la formation (ASA, élus et pompiers),
- les investissements,
- l'encouragement au regroupement des ASA,
- la pérennisation du suivi statistique des feux de forêt.

### Les Landes testent la diffusion de carte opérationnelle

La procédure d'accès pour tous à l'atlas cartographique sur internet ([www.siforanet.net](http://www.siforanet.net)) est en test sur le département de Landes. La présentation est équivalente à la carte papier.

Contact : Sébastien Nègre. Tél. : 05 57 85 40 29. Courriel : [sebastien.negre@ardfci.com](mailto:sebastien.negre@ardfci.com)

### Merci à Jacqueline Marzin

Après 30 ans d'implication à la DFCI Gironde où elle a assumé en particulier la production des rôles et le secrétariat, Jacqueline Marzin a pris une retraite bien méritée le 30 mai. Merci à elle et, à travers elle, à tous ceux qui s'impliquent à tous les niveaux dans la DFCI.



Liens directs - Lettre d'information du réseau DFCI Aquitaine (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne) - JUILLET 2007 - n°6.



Cette parution bénéficie du soutien financier du budget du FEOGA Garantie et de l'Etat dans le cadre du Plan de Développement Rural National